Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250918-DE_034_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 34-2025

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-cinq,
En exercice :	**18**	Le 18 septembre
Présents :	**12**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**12**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Patricia ALTHERR – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Sandrine SHAW - Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER BERTRAND (arrivée à 20h06)

Absents ayant donné procuration : Michel PETIER donne procuration à Aline HOFER FAVRE -

Absents : Nicolas JAN – Cédric HERNALSTEENS – Cyrielle CHAMOT — Xavier MAIRE - Marie-Julie SENEZE

Secrétaires de séance :

Objet : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, à la majorité (1 abstention M. Peter), sont nommées secrétaires de séance : Patricia ALTHERR et Françoise SUDAN

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

Département de l'Ain
MAIRIE DE CHALLEX